

LE CASSIDEN



EDITO



Cassidennes,
Cassidens,
chers amis,

L'incendie de la nuit du 30 au 31 août dernier a brûlé 190 hectares de forêts, environ 115 sur le territoire de Cassis.

Le feu a débuté vers 20h40, en bordure de la départementale 559, sous la couronne de Charlemagne.

Le vent soufflait à 80km/h, voire 100km/h en rafales. Tout s'est donc embrasé très vite. Vers 22h, nous ne savions pas si le feu allait piquer vers les Janots ou s'attaquer, comme en 1982, aux flancs de Canaille.

Grâce à une mobilisation parfaite de tous, une coordination sans faille autour du préfet Michel Sappin et du Colonel Jorda, sapeurs-pompiers, membres de l'Office National des Forêts, bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts, agents de la police municipale de Cassis et de la gendarmerie, ont su sécuriser le périmètre, contenir les flammes et arrêter cet incendie vers 2h du matin, sans l'aide des canadiers ou bombardiers d'eau, interdits de vol la nuit.

Je souhaite, en ces quelques lignes, les féliciter pour la qualité de leur intervention et les remercier, au nom de tous les Cassidens. Nous avons évité le pire !

Je ne doute pas que vous serez présents à mes côtés pour les remercier lors de la fête de la Sainte-Barbe le 5 décembre prochain.

Les incendies sont des événements traumatisants pour les personnes ; ce sont aussi des traumatismes que, jour après jour, nous découvrons dans nos forêts brûlées. Le chantier est énorme : aujourd'hui ONF et CCFF arrosent les plantations de feuillus introduites en 1992 et plus résistantes aux feux, avec l'espoir qu'ils survivent. Ils sécurisent les zones incendiées afin d'éviter l'érosion, les glissements de terrain ou les coulées de boue qui risquent de survenir avec les grosses pluies d'automne.

Ils commencent les travaux d'abattage des arbres morts, que nous espérons pouvoir réutiliser ; tout cela avec l'aide financière de notre député, de la Communauté urbaine, et, à n'en pas douter, des autres institutions.

Demain, il faudra replanter et réfléchir ensemble à l'avenir de nos espaces boisés, afin de tout faire pour éviter que cela ne se reproduise et inscrire Cassis dans une démarche de territoire durable.

Danielle MILON

Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

La piscine communautaire



Après 1 an et demi de travaux, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ouvrira bientôt les portes de la piscine située dans le Parc Régis Vidal.

Conçue pour s'intégrer dans un environnement végétalisé, elle bénéficie d'une architecture contemporaine, de l'utilisation de matériaux traditionnels et d'une implantation qui épouse la pente de la colline.

La piscine, premier équipement reconnu d'intérêt communautaire est facilement accessible pour les habitants des 3 communes principalement concernées par ce projet : Cassis, Carnoux et Roquefort-la-Bédoule. Elle est desservie par les transports en commun et un parking de 157 places sera terminé dès la fin du 1er trimestre 2011.

Le projet a été conçu en « stade nautique » doté d'installations performantes et de dimensions permettant d'accueillir des compétitions de niveau régional.

Un véritable stade nautique

Des bassins pour tous :

- 1 bassin sportif de 25x21m (525 m²), avec 8 lignes d'eau, pouvant accueillir des compétitions sportives de niveau régional.
- 1 bassin d'apprentissage de 310 m² permettant l'apprentissage scolaire, l'entraînement et la pratique de loisirs ludiques et sportifs.
- 1 pataugeoire de 25 m².

L'exposition des bassins est au sud permettant de profiter au mieux de l'ensoleillement naturel.

3 000 m² sur 3 niveaux :

- Au rez-de-chaussée (niveau principal d'entrée) : L'accueil, les bassins, les plages (865 m²), les vestiaires (individuels et collectifs), douches et sanitaires, l'administration et les annexes (local des Maîtres Nageurs Sauveteurs, infirmerie, locaux de rangement, local d'entretien). Un espace restauration avec terrasse.
- A l'étage : Un espace soin et bien-être. L'accès aux gradins de 206 places assises (dont 6 PMR), les bureaux et salles de réunions.
- Au sous-sol : Les locaux techniques.

Un complexe qui respecte l'environnement

A la demande de Madame le Maire, la Communauté urbaine MPM a porté, lors de la conception du projet, une attention particulière aux impacts sur l'environnement extérieur et à la création d'un environnement intérieur de qualité.

En définitive, une majorité des cibles de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) a été respectée.

L'éco-construction : une architecture bioclimatique

Ce bâtiment a été conçu pour utiliser au mieux les ressources naturelles du site dans lequel il est implanté : apport d'éclairage naturel, façade vitrée au sud équipée de brise-soleil, choix des matériaux et des produits de construction (charpente bois, isolant en verre cellulaire recyclé)...

L'éco-gestion (gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets d'activité, de l'entretien et de la maintenance), avec entre autres :

- la performance de l'enveloppe thermique : isolation verre cellulaire, menuiseries extérieures à rupture de pont thermique pour limiter les déperditions ;

- la présence d'un déchloramineur qui permet de réduire les rejets d'eau quotidiens ;

- une opération complémentaire est actuellement en cours de réalisation : la pose de capteurs solaires thermiques sur la toiture de l'équipement pour le chauffage de l'eau des bassins et de l'eau sanitaire de la piscine.

Confort et santé d'éco-gestion :

Hautes performances acoustiques pour le confort des usagers.

Performance des organes de traitement d'air et du destructeur de chloramines pour les confort hygrothermique, olfactif et la qualité de l'air.

Quelques chiffres :

- Surface totale : 3 163 m²
- Hall accueil : 125 m²
- Vestiaires individuels : 19 cabines, dont 4 PMR
- Vestiaires collectifs : 105 m²
- Plages : 865 m²
- Largeur : 40 m
- Longueur : 96 m (hors logement)
- Hauteur : 10 à 12,5 m
- Capacité d'accueil : 835 personnes / jusqu'à 5 classes de scolaires
- Coût de l'opération : environ 10 000 000 € TTC financés par la Communauté urbaine MPM

Le public

Cet équipement doit répondre à la fois aux besoins ludiques, éducatifs et sportifs de tous âges. Il est destiné à trois types de public : les scolaires, les sportifs et le grand public.

Les scolaires

Ils bénéficieront d'un accueil privilégié au sein de l'établissement. La superficie des bassins et le nombre de vestiaires collectifs permettent l'accueil simultané de 3 classes dans le bassin principal et de 2 classes dans le bassin d'apprentissage, soit 5 classes au total.

Les 3 bassins sont adaptés aux différents niveaux d'apprentissage et de perfectionnement de la natation.

Les clubs sportifs et les associations

La pratique sportive s'effectuera dans le bassin de 25 x 21 m.

Le grand public

La piscine offrira au grand public des équipements variés pour une pratique de loisirs tant sportive que ludique, complétés par des espaces de détente (jeux, plages, solarium).

A titre indicatif

(informations susceptibles de modifications) :

Tarifs des entrées publiques

Entrée simple :

- Adulte : 4,50 €
- Enfant de 3 à 12 ans : 3,00 €
- Gratuit pour les - de 3 ans
- Proposition de tarif familles, groupes...

Abonnements :

- 10 entrées adultes : 37,50 €
- 10 entrées enfants : 25,00 €
- Carte 10 heures : 22,00 €
- Proposition de tarifs pour les comités d'entreprise

Activités proposées (payantes) :

- Aquagym
- Aquabiking (vélo dans l'eau) NOUVEAUTÉ
- Jardin aquatique (enfants de 4 à 6 ans)
- Apprentissage tout public
- Perfectionnement tout public
- Aquaphobie
- Bébés nageurs
- Fitness palmes
- Coaching personnalisé (programme d'entraînement individuel)
- Espace soin & bien-être

Horaires d'ouverture au public

(hors créneaux réservés aux scolaires) :

Période scolaire :

Lundi : 9h30 - 13h30 / 18h - 21h
Mardi et vendredi : 11h45 - 13h45 / 18h - 22h
Mercredi et samedi : 10h - 18h
Jeudi : 11h45 - 13h45 / 18h - 21h
Dimanche : 9h - 13h30 / 14h30 - 18h

Période de vacances scolaires :

Lundi et jeudi : 10h - 19h
Mardi et vendredi : 10h - 22h
Mercredi : 12h - 19h
Samedi : 10h - 18h
Dimanche : 9h - 18h

Grandes vacances scolaires :

Lundi, mercredi et jeudi : 10h - 19h
Mardi et vendredi : 10h - 22h
Samedi et dimanche : 10h - 18h

Plusieurs Maîtres Nageurs Sauveteurs (MNS) seront présents pendant les plages horaires d'ouverture au public.

Un gardien, également surveillant de baignade, sera logé sur place pour veiller sur ce complexe.



Gestion de l'équipement

La délégation de service public qui a été attribuée à la société Carilis lors du conseil de communauté du 28 juin 2010 porte sur la gestion et l'exploitation de la piscine communautaire.

Un délégataire qui a fait ses preuves depuis 30 ans avec la gestion d'une vingtaine d'établissements dans toute la France.

Enfin, sur quels « grands projets » susceptibles d'augmenter les finances communales la mairie réfléchit car jusqu'à présent aucun n'a vu le jour... (Nous vivons toujours sur les acquis de l'ancienne municipalité).

Mais réjouissons nous, Cassis est en bonne voie pour obtenir une fleur de plus au palmarès des villages fleuris !

« Ensemble pour Cassis »

J. Boyer - C. Maréchal - M. Signouret

La liste «Vivre Cassis Autrement» n'a pas utilisé l'espace que nous lui réservions.

Point Travaux

En cours :

• **Avenue des Carriers :** réalisation d'un abri-véhicules pour le Comité Communal des Feux de Forêt.

• **Route de La Ciotat et avenue du Revestel :** intervention d'ErDF pour un raccordement au poste transformateur (circulation alternée).

• **De la place Mirabeau à l'avenue de la Viguerie :** passage d'un câble ErDF.

• **Avenue Bailli de Suffren :** extension du réseau gaz (GRDF) du 30 septembre au 30 novembre. Le stationnement des véhicules sera interdit et une circulation alternée sera mise en place pendant la durée des travaux.

• **Allée Clos du Château :** travaux de renforcement du mur de soutènement.

Stationnement et circulation des véhicules interdits de 8h30 à 17h.

• **Programme immobilier des Brayes :** les fondations sont bien avancées, certains planchers sont réalisés et les premiers murs sortent de terre.

• **Piscine :** dernier mois de travaux, phase de finitions.

• **Avenues de Verdun et A. Daudet :** démolition du poste tour (fin octobre, début novembre).

• **Avenue Leriche et rond-point de la Gendarmerie :** réfection de la chaussée.

Du 11 au 22 octobre, les revêtements de chaussée de l'avenue et du rond-point seront refaits. Une circulation alternée sera mise en place pendant la durée des travaux.

Afin de créer le minimum de nuisances sur cette voie particulièrement fréquentée, des travaux de nuit pourraient être réalisés les deux derniers jours du chantier (les riverains seront informés plus en détail par courrier ou flyer).

Travaux de rénovation du centre ancien :

• **Rue Pasteur :** fin des travaux de la SEM qui ont débuté mi-septembre.

• **Rue Thérèse Rastit :** travaux de la SEM.

• **Rue Lamartine :** travaux GRDF.

Durant cette période, la circulation des véhicules sera adaptée à l'avancée de la zone de chantier, certaines rues étant provisoirement inaccessibles.

Nous vous rappelons par ailleurs que le stationnement dans le centre ville est strictement interdit (les véhicules de chantier circuleront dans les petites rues).

Pour plus d'informations :

• Un agent de la Société des Eaux de Marseille, Monsieur Alain Robert, informera les personnes impactées de l'évolution du chantier (vous pouvez le contacter au : 04 91 00 67 29 / 06 12 41 81 54).

• Retrouver tous les travaux au quotidien sur le site de la ville : www.cassis.fr

• Pour toutes questions, contactez la mairie au n° vert : 0 8000 13260.



Rubrique de l'opposition

Vive Les Vacances

La saison touristique se termine...Que penser de la multiplication des animations « gratuites » offertes à tous par la mairie ? Ont-elles eu des retombées à la hauteur des sommes engagées par la municipalité ? Les commerçants ont-ils pour autant atteint leurs objectifs et le niveau touristique est-il aussi qualitatif que souhaité ?

Autant de questions que les Cassidens se posent au regard des désagréments vécus au quotidien. Notre village qui ne sera jamais Saint-Tropez (et c'est tant mieux !) s'est-il donné les moyens de faire face à l'augmentation de fréquentation souhaitée...

Les problèmes liés à la circulation et au stationnement n'ont pas été solutionnés, pire encore

le magnifique site de l'esplanade de la presqu'île est régulièrement envahi de motos et de voitures.

Et pour accéder au village, autant s'armer de patience pour trouver une place. Dès 10 heures, les parkings des Mimosas et de la Viguerie sont complets et nombre de cassidens n'hésitent plus à se rendre dans le village voisin pour faire leurs courses.

Il est indispensable d'accueillir correctement tous ceux qui veulent partager pendant une journée ou plusieurs jours notre site privilégié et notre qualité de vie mais sans les détériorer.

Nous sommes impatients de connaître les projets de la municipalité concernant les parkings de proximité annoncés et les zones piétonnes afin que chaque cassiden puisse se réapproprié son village pendant la saison d'été.

Un premier bilan de la saison estivale



La saison touristique se termine. Dès à présent, à la vue des premiers chiffres, les résultats sont satisfaisants. Après un mois de juillet un peu long à démarrer, un 14 juillet surchargé, nous avons eu des records d'affluence en août.

En juillet / août :

- 70 000 touristes accueillis à l'OMT ;
- + 55 % de fréquentation à Port-Miou ;

Les animations, nombreuses sur le port cet été, se sont faites à budget constant et nous le rappelons le budget annuel du service culturel est équivalent aux seules Escales Méditerranéennes (manifestation de 4 jours de l'ancienne municipalité qui n'a jamais fait plus de 80 entrées !). Les deux expositions organisées par la municipalité (Henri Cosquer à la MEVA et le Cassis Antique au Musée) ont connu un franc succès.

- Plus de 1000 entrées à l'exposition consacrée à Henri Cosquer ;
- Plus de 1500 entrées au musée.

Concernant la circulation, les changements de sens de circulation avenue Ganteaume et avenue de la Vigerie ayant prouvé leur efficacité sur le plan de la fluidité et de la sécurité, seront conservés. De même pour le rond-point avenue du 11 novembre qui sera maintenu et amélioré.



Concernant le stationnement, la gestion du parking du square Savon et le filtrage au rond-point de Vence et à l'avenue Agostini ont garanti aux Cassidens des places de stationnement sur le port tout l'été. 75 000 visiteurs ont garé leur véhicule au parking des Gorguettes, qui connaît enfin un grand succès grâce aux filtrages constants de la police municipale. Nous avons enregistré une hausse de 6% des recettes des parkings cet été. L'agrandissement prochain du parking des Mimosas apportera 400 places de plus à notre centre ville pour les Cassidens.

Et pour répondre à nos amis de la liste « ensemble pour Cassis », et faire un peu d'humour, nous vivons en effet sur les acquis de l'ancienne municipalité qui nous a laissé en cadeau une ville endettée, des ardoises masquées de 2 500 000 euros, et un budget menant au crash financier ! Nous nous battons chaque jour depuis plus de deux ans pour offrir aux Cassidens ce qui n'existait plus à Cassis, à savoir des infrastructures d'accueil touristique, un patrimoine entretenu, des espaces publics propres, des animations conviviales. Quant à l'éventuelle obtention de la 4^{ème} fleur au palmarès des villages fleuris, si elle fait sourire certains, elle récompense non seulement le fleurissement et les espaces verts, mais aussi la propreté de notre village et la gestion durable de notre environnement. Les Cassidens apprécieront !

Bilan des eaux de baignade

Au regard de la nouvelle réglementation relative à la qualité bactériologique des eaux de baignade, les collectivités locales doivent réaliser une surveillance de la qualité des eaux de leurs sites de baignade.

La commune de Cassis a confié cette prestation à Eaux de Provence, filiale de la Lyonnaise des Eaux, avec l'expertise de Rivages Protech.

Comme l'an dernier, les plages du Bestouan, de la Grande Mer, du Corton et de l'Arène ont fait l'objet d'un suivi en « gestion active », c'est-à-dire d'un suivi quotidien de la qualité des eaux de baignade.

Chaque matin, dès 5h30, un « baigneur » des Eaux de Provence a réalisé les prélèvements sur les sites de baignade avant d'acheminer les échantillons prélevés au laboratoire d'analyse « Aquaspot » de la société. Trois heures plus tard, le résultat était communiqué au service environnement de la mairie qui pouvait alors publier les résultats sur les sites de baignade surveillés.

Ces résultats remis sous trois heures (contre 36h pour la méthode normalisée utilisée par l'Agence Régionale de la Santé), permettent à la commune de prendre rapidement des mesures en cas de pollution avérée des sites de baignade (fermeture du site). Ainsi, 136 analyses ont été effectuées au cours de cette saison estivale 2010, de mai à septembre.

En dehors de cette gestion planifiée, la commune a également mis en place un système dit de « gestion de crise » permettant à tout moment de saisir le prestataire afin de réaliser des prélèvements suite à une suspicion de pollution. Cette démarche a permis d'anticiper les risques et de procéder ou non à la fermeture du site de baignade pour que les baigneurs soient assurés de profiter d'une eau de baignade de bonne qualité.



L'Echo des Asso

L'Aviron Club de Cassis



La Cassis Race est devenue la plus grande régates régionale en aviron de mer (tant en nombre de participants qu'en niveau des rameurs). C'est un événement incontournable dans le championnat méditerranéen qui comporte une dizaine de régates. De nombreux clubs locaux ainsi que de nombreux clubs de la région Rhône engagent un nombre important de rameurs pour se qualifier pour les championnats de France.

On note la présence cette année de 284 rameurs et barreaux, de nombreux médaillés aux derniers championnats de France 2009, des Vices-champions du Monde mer 2009, en seniors hommes et la présence de Nathalie Benoit médaillée d'argent au dernier championnat du monde 2009, en handisport.

La ville de Cassis, ainsi que le Conseil général et la région ont contribué à cette évolution grâce à leur soutien. Un grand merci à Danielle Milon, Maire de Cassis, présente sur l'eau au départ de la course Hommes avec 53 équipages sur la ligne. L'Aviron Club de Cassis organisera la 4^{ème} édition de la Coupe de France Mer le 28 mai 2011, une belle opportunité pour l'association de se faire connaître au niveau national.

Cassis cyclisme

Nouveau à Cassis, l'association Cassis Cyclisme propose la pratique, l'encadrement et la promotion du vélo sous toutes ses formes, quel que soit votre âge et votre niveau : VTT, route, compétition, cyclotourisme.

Les activités sont proposées toute l'année sous forme de stage et de sorties hebdomadaires.

Pour plus d'informations, contactez Richard Tassaro au 06 63 54 48 92.



La Braderie de Cassis

L'association des Artisans et Commerçants de Cassis, propose la 3^{ème} édition de la braderie de Cassis les 2 et 3 octobre.

Cette année avec des nouveaux commerces, une offre plus importante dans de nombreuses grandes marques sera proposée. Vous pourrez donc vous offrir des petites folies mais au prix doux de la braderie. Ambiance festive et conviviale garantie !



Le Tennis Sporting club Cassis

Le 24^{ème} Open de Cassis s'est déroulé du 14 août au 5 septembre dernier.

Avec plus de 700 participants pour cette 6^{ème} année, le tournoi se place premier tournoi de la région en nombre d'inscrits. En présence de Madame le Maire, Danielle Milon, une superbe finale disputée avec le Cassiden Florent Scaccianocce et remportée par Thomas Oger en a fait un grand moment du sport. Le 24^{ème} tournoi a été clôturé après la remise des prix par un magnifique buffet.

Organisé par Jean-Pierre Chaumy, Président du TSC Cassis, ce dernier a d'ailleurs reçu à l'occasion de l'assemblée générale du comité départemental de tennis la médaille de bronze de la Fédération Française de Tennis, pour récompenser son implication depuis de longues années au sein du club.

Italia E' Cassis, deuxième édition du village italien - Concours « L'Italie en vitrine »

Les 10, 11, 12, 13 et 14 novembre à l'occasion du village italien, les commerçants sont invités à valoriser la Dolce Vita italienne dans leurs vitrines. La plus originale gagnera un séjour de 3 jours à Florence pour 2 personnes offert par la Chambre de Commerce Italienne pour la France de Marseille, en partenariat avec le Tour Operateur Saracino Viaggi.

L'incendie du 30 août 2010 : bilan et plan d'action



Rappel statistiques :

Superficie brûlée : 187 hectares
Part ville de Cassis : 115 hectares
Part privée Cassis : 44 hectares
Part communale : 71 hectares

I) Initiatives et actions

A) La gestion du massif brûlé (avec l'Office National des Forêts)

a/ Travaux urgents et plan à moyen terme :

- Arrosage des plantations peu atteintes (ex : celles de frênes) pour les renforcer ;
- Abattage des bois dangereux ;
- Mise en fascines pour favoriser la retenue des terres en cas de pluie ;
- Abattage des arbres calcinés pour reconstituer le paysage ;
- Valorisation des bois brûlés par délivrance aux Cassidens intéressés du bois mort une fois coupé.

b/ Crédits consacrés :

Les premières estimations laissent supposer une dépense de 100 000 € nécessaire.

La ville a d'ores et déjà sollicité le Conseil général des Bouches-du-Rhône, le Conseil régional et le PIDAF de la Marcouline. Notre député, Bernard DeFlesselles, a également indiqué qu'il libérerait des fonds de sa réserve parlementaire. La Communauté urbaine MPM a aussi confirmé son soutien financier à Madame le Maire.



B) Le retour d'expérience avec l'ONF et les pompiers

a/ Diagnostic des ouvrages défensifs

La ville travaille avec l'ONF et les pompiers à la réalisation d'un diagnostic concernant les ouvrages défensifs présents sur le massif et par extension sur le reste du territoire communal. Ils travaillent ainsi activement à la préservation des sites classés alimentant de plus la réflexion sur le contenu de la charte du futur parc (terres en cœur de parc et en zone d'adhésion).

b/ PIDAF de Canaille

Face au risque encouru par le massif de Canaille qui a échappé cette fois-ci à la catastrophe, le PIDAF Canaille n'existant pas en tant que tel, il semble nécessaire d'engager rapidement une réflexion à son sujet. Et entre autres, d'étudier la proposition du PIDAF de la Marcouline, de prendre en charge le PIDAF Canaille.



II) la politique municipale

Ces initiatives municipales s'inscrivent dans le cadre de la politique publique mise en place plus globalement pour la sécurité autour du concept « Cassis territoire durable ».

La ville va, à ce titre, mettre à jour son Plan Communal de Sauvegarde obsolète depuis des années, créer une réserve communale de sécurité civile aujourd'hui devenue indispensable, et donner à une cellule de crise enfin efficace la dimension nécessaire au regard des enjeux de notre territoire.

Cassis, « territoire durable » mérite de voir enfin consacrer moyens et ambitions indispensables à sa préservation et à son développement.

Reconduction de l'OPAH

En partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Habitat, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Communauté urbaine, la ville de Cassis a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Ce dispositif permet aux propriétaires du centre ville de bénéficier d'une aide financière, technique et administrative pour la rénovation de leur logement.

Fortes des résultats obtenus - plus d'une trentaine de logements réhabilités et des demandes en attente - la commune a souhaité prolonger cette opération de deux années supplémentaires (celle-ci devait se terminer le 31/12/2010). La commune a alors formulé une demande en ce sens auprès

de ces partenaires. Conscients, de la politique volontariste menée par Cassis dans le cadre de l'habitat, les partenaires de la ville ont accueilli favorablement cette demande. L'OPAH sera donc prolongée jusqu'au 31/12/2012.

Renseignements :

- Bureau de l'OPAH, rue Adolphe Thiers, 04 42 73 64 78, opah.cassis@urbanis.fr
- Mairie de Cassis, 04 42 01 66 64, m.feraud@cassis.fr

DSP Plages

Relance de la DSP Plages

Pour des motifs d'intérêt général relevant des observations de l'Etat, la commune doit procéder à la relance de la procédure de Délégation de Service Public pour l'attribution de sous-traités d'exploitation sur les plages du Bestouan et de la Grande Mer.

Renseignements :

Appel à candidature disponible sur le site de la ville de Cassis : www.cassis.fr

Mairie de Cassis - Direction Ecologie/Urbanisme - Mlle Marion Feraud

Place Baragnon - 13260 Cassis
Tél. : 04 42 01 66 64 - Fax : 04 42 01 66 47
m.feraud@cassis.fr

Rendez-vous

Vendredi 1^{er} octobre

Exposition de peinture par Patrick Cuiti.
Jusqu'au 10 octobre, Salles voûtées

Samedi 2 octobre

Repas Paroissial
Renseignements au 04 42 01 77 73.
Au Centre culturel

Samedi 2 & dimanche 3 octobre

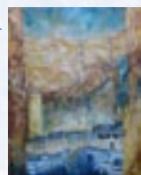
3^{ème} édition de la Braderie de Cassis

Rendez-vous avec les commerçants de Cassis pour faire de bonnes affaires. Dans toutes les gammes, de tous les goûts, de toutes les couleurs. Organisée par l'association des Artisans, Commerçants de Cassis.
De 10h à 19h, Centre ville



Mardi 5 octobre

Exposition « D'une rive à l'autre » par l'association Lumières d'Enfants. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr
Jusqu'au 30 octobre, bibliothèque Villa Ariane



Conférence « Première approche du monde germanique des origines au XVI^{ème} siècle » Présentée par Gérard Gaudin, Professeur agrégé d'histoire, docteur es lettres.
Tarifs : adhérent = 4 €, N/adhérent = 5 €. Renseignements au 04 42 01 77 73.
18h30, Centre culturel

Jeudi 7 octobre

Livre entre parenthèse : Rencontre autour du livre « L'ombre du vent » de Carlos Razon. Commenté par Mireille Argème. Entrée libre. Renseignements au 04 42 01 01 36 / 71 97 97.
19h30, Centre culturel

Samedi 9 octobre

Résultats du 2^{ème} Concours de Nouvelles
Remise des prix, suivi d'« Histoires à frissonner » contées par Claude Serra de la Compagnie Saperl'hippolettres. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr
10h30, bibliothèque Villa Ariane



Dimanche 10 octobre

Marché des Potiers
Toute la journée, place Baragnon

Mardi 12 octobre

Lecture « Jérôme dans l'ombre des Bonaparte »
L'auteur, Rolande Giacometti lira des extraits de son livre aux résidents de la Maison de retraite. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr



Livres échanges

Débat autour du livre « David Golder » d'Irène Nemirovsky. Proposé par Monique Bouleuc. Entrée libre. Renseignements au 04 42 01 82 01 / 79 66.
18h, Centre culturel



Jeudi 14 octobre

Sortie coquillages à Mèze
Organisée par Cassis Accueil. Renseignements au 04 42 01 33 62.

Vendredi 15 octobre

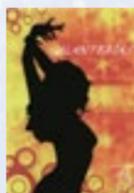
Exposition d'artistes peintres, sculpteurs, vitraillistes
« A fleur d'art... »
Jusqu'au 24 octobre, Salles voûtées

Ciné passion « La tête en friche ». Réalisé par Jean Becker avec Gérard Depardieu, Gisèle Casadesus... Genre : Comédie dramatique. Renseignements au 04 42 01 77 73. Tarif = 5 €. 19h30, Centre culturel



Samedi 16 octobre

Théâtre « Galenterias » Comédie vaudevillesque - Mise en scène Michel Lopez. Par la Compagnie du Baldaquin. Tarifs : adhérent = 8 €, N/adhérent = 10 €. Réservation au 04 42 01 77 73.
20h30, Centre culturel



Spectacle d'Humour

Isabelle Parsy dans « Ma belle-mère est peut-être une salope ! » Organisé par l'association Les Rires de Canaille. Réservation au 06 99 10 25 97. Tarifs : adulte = 16 € ; étudiant, demandeur d'emploi, enfant jusqu'à 12 ans = 13 €. 21h, Oustau Calendal



Lundi 18 octobre

Réunion des commerçants
« Bilan saison estivale »
9h, Oustau Calendal

Mardi 19 octobre

Conférence « Le développement des échanges commerciaux, l'émergence de la Chine et de l'Inde ». Présentée par Bernard Tabuteau, Docteur d'Etat en Economie. Tarifs : adhérent = 4 €, N/adhérent = 5 €. Renseignements au 04 42 01 77 73.
18h30, Centre culturel

Les sorties nocturnes du Centre culturel

Grands interprètes « Le quatuor Modigliani », Haydn - Mendelssohn. Philippe Bernhard (violin), Loïc Rio (violon), Laurent Marfaing (alto), et François Kieffer (viloncelle). Départ du car à 19h (arrêt de la Gendarmerie - Cassis Flor et Carnoux). Renseignements & inscriptions au 04 42 01 77 73.
20h30, Théâtre de Provence à Aix-en-Provence

Mercredi 20 octobre

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.

De 10h à 12h, Hôtel de Ville

Heure du conte « Au bord de l'eau »

Spectacle musical avec la compagnie Mairiol. A écouter de 0 à 5 ans. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr
15h30, bibliothèque Villa Ariane



Jeudi 21 octobre

Conférence « François Coty, un homme aux parfums ». Présentée par Max Plantevin. Organisée par le Lions Club de Cassis.
19h, Centre culturel

Les journées du Centre culturel

Le Port de Fos, Marseille - Chambre de Commerce Renseignements au 04 42 01 77 73.

Vendredi 22 octobre

Remise des tee-shirts Marseille-Cassis
à tous les Cassidens inscrits à la randonnée ou à la course et remise des dossards aux coureurs uniquement.
19h, Oustau Calendal

Samedi 23 octobre

Réunion de quartier « Centre ville »
10h30, rendez-vous place Baragnon

Samedi 23 & dimanche 24 octobre

Stage d'initiation aux éclairages de scène
Organisé par le Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur et d'Animation. Renseignements au Centre culturel : 04 42 01 77 73.

Mercredi 27 octobre

Après-midi danse et karaoké pour les seniors (+ 65 ans). Organisé par le CCAS de la Ville de Cassis. Renseignements au 04 42 98 81 47.
14h, Oustau Calendal

Vendredi 29 octobre

Exposition de peinture par Robert Michel
Jusqu'au 7 novembre, Salles voûtées

Samedi 30 octobre

21^{ème} ÉDITION « L'AUTRE MARSEILLE-CASSIS »

La marche pour les amoureux de la nature. Elle accueillera 1 800 inscrits qui rejoindront les deux villes via les sentiers des Calanques.



Départ aux barrières des facultés de Luminy

• **Parcours sportif (7h) - 8h / 8h15**

(Réservé aux randonneurs confirmés)

• **Parcours familial (5h) - 9h / 9h15**

Transport par bus au départ de Cassis, assuré devant la gendarmerie pour les marcheurs inscrits.

Deux départs : 7h30 et 8h30

Du 30 octobre au 2 novembre

Les journées du Centre culturel

La Riviera entre Nice et les « Cinque Terre » Renseignements au 04 42 01 77 73.

Dimanche 31 octobre

« 32^{ème} MARSEILLE-CASSIS » Course pédestre de 20,308 kms

• **9h30** : Départ boulevard Michelet, devant le stade Vélodrome

• **11h30** : Podium des 3 premiers hommes et femmes sur le port de Cassis

• **14h30** : Podium toutes catégories sur le port de Cassis



Organisée par la SCO Ste Marguerite et la Ville de Cassis

Vos élus vous reçoivent

Madame le Maire Danielle MILON
vous reçoit sur rendez-vous, et sans rendez-vous un mercredi par mois
Mercredi 20 octobre de 10h à 12h
Hôtel de Ville - 1^{er} étage.

Christian LION
1^{er} Adjoint à l'urbanisme, circulation, stationnement, sécurité,
de 10h à 12h tous les lundis
Hôtel de Ville - 1^{er} étage.

Bernard GIRAUD
Conseiller délégué à la vie et animation maritimes,
de 10h à 12h tous les lundis
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Dominique MATEO
Adjointe à la petite enfance et à l'éducation,
de 16h30 à 18h30 tous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
Hôtel de Ville - 2^{ème} étage.

Michel MORTELETTE
Adjoint à la jeunesse et au sport,
de 17h30 à 19h tous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois sur rendez-vous.
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Frédéric SOULAYROL
Adjoint à la culture et aux équipements culturels,
de 10h à 12h tous les jeudis sur rendez-vous.
Hôtel de Ville - 2^{ème} étage.

Martine MAZEROLLE
Adjointe aux affaires sociales, CCAS, 3^{ème} âge, personnes handicapées, logement social, emploi et insertion,
de 9h30 à 12h tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois
CCAS - 10 rue Adolphe Thiers

Pascal CHAIX
Adjoint à la vie économique, commerce, artisanat,
de 18h à 19h tous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois sur rendez-vous.
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Marc de CANEVA
Conseiller délégué à l'environnement,
de 17h30 à 19h30 tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Pour toute autre demande, veuillez vous adresser au secrétariat des élus
soit par téléphone au 04 42 01 66 58
soit par email : elus@cassis.fr

Permanence en Mairie de Cassis des élus de la circonscription

Bernard DEFLESSELLES
Député des Bouches-du-Rhône, Conseiller régional
de 9h30 à 12h30 le 2^{ème} jeudi du mois

Roland GIBERTI
Conseiller général du Canton, Maire de Gémenos
de 10h30 à 12h le 2^{ème} mercredi du mois

ville de **CASSIS** <http://www.cassis.fr>

Pour recevoir Le Cassiden en ligne, contactez le service communication par mail : v.marteaux@cassis.fr

LE CASSIDEN

SPÉCIAL
32^{ème} édition
Marseille / Cassis



Circulation et stationnement

Pendant le Marseille-Cassis

Pour le bon déroulement des épreuves du Marseille-Cassis la ville de Cassis doit prendre des mesures exceptionnelles concernant le stationnement et la circulation sur le territoire de sa commune. Elle vous remercie de votre compréhension, face aux contraintes que cela pourrait entraîner dans votre quotidien.

STATIONNEMENT INTERDIT

Du mercredi 27 octobre à 17h au lundi 1^{er} novembre à 14h
→ Parkings de la Poste et Gilbert Savon

Du vendredi 29 octobre à 17h au dimanche 31 octobre à 15h
→ Avenue des Albizzi (sauf pour les cars transportant les participants de la marche et de la course)

Du vendredi 29 octobre à 15h au lundi 1^{er} novembre à 14h
→ Le long de la rue de l'Arène

Du samedi 30 octobre à 6h au dimanche 31 octobre à 20h
→ Parking de la Rostagne

Dimanche 31 octobre
→ Avenue des Gorguettes (les emplacements de stationnement sont réservés aux cars de touristes).

STATIONNEMENT ET CIRCULATION INTERDITS

Du vendredi 29 octobre à 14h au dimanche 31 octobre à 17h
→ Esplanade Charles de Gaulle
→ Quai des Moulins (parking de la Capitainerie)

- Place Montmorin
- Quai Saint-Pierre
- Place Clémenceau
- Boulevard Gambetta

Du samedi 30 octobre à 11h au dimanche 31 octobre à 15h

- Quai des Baux
- Quai Calendal
- Quai Barthélémy
- Avenue Ganteaume (devant l'hôtel du Commerce)
- Place du Grand Carnot
- Rue Alexandre Rossat

L'INSTALLATION DE TABLES, CHAISES ET PRÉSENTOIRS EST STRICTEMENT INTERDITE SUR LE PORT DIMANCHE 31 OCTOBRE, DE 6 H À 13H.

Dimanche 31 octobre de 6h à 13h
→ Route départementale 559 (en agglomération, du rond-point Saint-Jean au rond-point de la Gineste).

de 7h à 15h
→ Avenue de la Marne
→ Avenue de Verdun
→ Avenue des Carriers
→ Avenue du Picouveau
→ Avenue des Dardanelles
→ Avenue Ganteaume

CIRCULATION INTERDITE

Dimanche 31 octobre de 6h à 15h

→ Avenue des Albizzi
Dans sa portion comprise entre le rond-point Saint-Jean et le rond-point du Perthus (sauf pour les cars transportant les participants de la course, direction centre ville).

de 6h à 17h
→ Rue Victor Hugo
→ Boulevard Gambetta
→ Rue de l'Arène (sauf taxis)
→ Rue Barthélémy (sauf taxis)
→ Rue Alexandre Gervais (sauf taxis)

SENS UNIQUE DE CIRCULATION

Dimanche 31 octobre de 5h à 11h
→ Avenue des Albizzi (sens unique descendant du rond-point du chemin du Perthus vers le rond-point Saint-Jean)

de 7h à 15h
→ Avenue du Plan d'Olive (sens route de Carnoux vers l'avenue de la gare)

Entrer / Sortir de Cassis

Avec 15 000 coureurs, des milliers de spectateurs, des impératifs de circulation et de stationnement ont été établis pour la bonne organisation de l'événement. Entrer ou sortir de Cassis en véhicule sera très compliqué voir quasiment impossible le dimanche. Néanmoins, afin de permettre aux personnes qui travaillent à Cassis de rejoindre leur lieu de travail dans les meilleures conditions possibles et aux habitants de quitter le village, des voies d'entrée et de sortie ont été prévues :

Entrer dans Cassis :



Par Carnoux, chemin du plan d'Olive, la gare, rond-point du Perthus et avenue des Albizzi (en sens unique) ; ou bien par Roquefort-la-Bédoule, rond-point du Perthus et avenue des Albizzi..

Sortir de Cassis :



Par la route de la Ciotat, direction rond-point de Belle Fille.

LA MUNICIPALITÉ CONSEILLE DONC AUX PERSONNES QUI DOIVENT REJOINDRE LEUR LIEU DE TRAVAIL OU QUITTER LE VILLAGE D'ARRIVER À CASSIS AVANT 5 H DU MATIN ET VOUS REMERCIE DE VOTRE COMPRÉHENSION POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE.

Marseille-Cassis : encore et toujours

GARE AU CHANGEMENT D'HEURE !

Si les participants du Marseille-Cassis entament leur course contre le temps dimanche matin, ils auront tout de même bénéficié d'un bonus d'une heure la nuit précédente. Eh oui, attention, changement d'heure dans la nuit de samedi au dimanche. On reculera ses montres d'une heure.

Pensez-y !

LES RECORDS DE LA COURSE

- James KWAMBAL (Kenya), chez les hommes, en 2002 : 0h59'01
- Susan CHEPKEMEI (Kenya), chez les femmes, en 2000 : 1h08'30

En 2009, ils ont franchi la ligne...

...en premier :
Dieudonné DISI en 1h00'21 chez les hommes et Meseret MENGISTU en 1h10'34 chez les femmes.
Le premier Cassiden, Grégoire PULVIRENTI en 1h17 et la première Cassidène, Agnès MINELLE, a parcouru la course en 1h50'34.
Bravo !

Etant à 1 mois de l'événement, DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'INTERVENIR.

Pour tout renseignement : www.cassis.fr ou 04 42 01 66 66

LE CASSIDEN

SPÉCIAL
32^{ème} édition
Marseille / Cassis



Itinéraires des 2 épreuves

LA COURSE MARSEILLE - CASSIS

- Départ : 9h30 du stade vélodrome (bd Michelet) à Marseille/ métro rond-point du Prado
- 20,308 kms sur route à effectuer à allure libre (course ou marche) dans un délai de 3h.
- Dénivelé : 327 m au passage du col de la Gineste (10^{ème} km). La route est entièrement réservée aux participants, interdite à la circulation.
- La descente sur Cassis avec au loin le Cap Canaille, la plus haute falaise maritime d'Europe.
- Arrivée : Port de Cassis
- 11h30, podium des 3 premiers hommes et femmes
- 14h30, podium toutes catégories

La participation est ouverte à tout le monde, âgé de 17 ans au moins, mais limitée à 15 000 inscrits.



LA RANDONNÉE L'AUTRE MARSEILLE - CASSIS

- Départ : barrières des Facultés de Luminy
- 8h / 8h15 - Parcours difficile (7 h)
Réservé aux randonneurs confirmés.
- A partir de 10h, l'accès au vallon de la Candelle sera fermé. Les retardataires emprunteront le parcours familial.

- 9h / 9h15 - Parcours familial (5 h)
Accessible à tous mais conseillé à partir de 10 ans.
Aire de regroupement au col de la Gardiole, aux environs de 12h, où vous pourrez déguster le pique-nique que vous aurez emporté. N'oubliez pas d'emporter de l'eau en quantité suffisante, aucune distribution ne sera assurée sur le parcours. Et pour veiller au respect de notre environnement et de ce patrimoine exceptionnel, n'oubliez pas d'apporter un sac pour ramener vos déchets et les trier sur votre lieu de résidence.

- Arrivée Cassis
- 14h - Quai Calendal
Distribution des récompenses et retrait des lots gagnants au podium.
- L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours en raison des conditions météorologiques.

NAVETTES

- Pour la randonnée du samedi 30 octobre :
 - A 7h30 et 8h30
Au départ du rond-point de la gendarmerie de Cassis pour rejoindre les Facultés de Luminy à Marseille.
 - De 14h à 18h
Au départ de l'avenue des Albizzi pour les retours vers Marseille. Deux arrêts sur Marseille : Luminy et Michelet.
- Pour la course du dimanche 31 octobre :
 - Entre 6h et 8h
Au départ de Cassis, avenue des Albizzi, vers Marseille.
 - De 12h30 à 14h30, puis à 18h (pour les personnes ayant participé à la remise des récompenses)
Au départ de Cassis, avenue des Albizzi, vers Marseille.

Brèves de courses

FRANCE 3 MÉDITERRANÉE... ET C'EST REPARTI !

Record absolu l'an dernier pour France 3 Méditerranée lors de la retransmission du Marseille Cassis. De magnifiques images de notre village ont été diffusées et ont contribué à notre notoriété. Face au succès rencontré, France 3 Méditerranée renouvelle ce partenariat. La retransmission commencera à 11h30. Et rendez-vous sur le site france3.fr où l'intégralité de la course sera retransmise en direct de 9h20 à 12h20. Elle sera également téléchargeable pendant 1 mois.

Et pour permettre à tous de vivre ce superbe événement, un écran géant de 22 m² sera installé sur le port pour retransmettre la course en direct.

FRANCE BLEU PROVENCE

Vous pouvez également suivre les commentaires de France Bleu Provence de 9h à 12h. Toutes les équipes de la radio seront mobilisées depuis la ligne de départ jusqu'au podium de l'arrivée.

France Bleu Provence/Cassis 103.8 FM

CASSIDENS TOUJOURS PRÊTS ! VENEZ RETIREZ VOS DOSSARDS !

De nombreux Cassidens participent aux deux épreuves. Pour les remercier de porter avec fierté les couleurs de Cassis, Danielle Milon, Maire de Cassis, les reçoit autour d'une rencontre amicale vendredi 22 octobre à 19 heures, à l'Oustau Calendal.



Ils se verront offrir par le service des sports de la ville de Cassis un tee-shirt spécialement conçu pour eux et qu'ils porteront lors des épreuves.

Les coureurs cassidains du semi-marathon pourront aussi retirer comme l'an dernier, leur dossard à l'occasion de cette rencontre. Pour cela, ils devront se munir de la confirmation d'inscription qui leur a été transmise par courrier, de leur carte d'identité et d'un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » ou de la licence d'athlétisme en cours de validité.

LE TRI - RESTONS MOBILISÉS

Depuis 4 ans, la Société des Eaux de Marseille, les Eaux de Marseille Environnement et la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole en partenariat avec Eco-Emballages se mobilisent aux cotés de la SCO Ste Marguerite et la ville de Cassis pour mener une action de tri, collecte et recyclage des 140 000 bouteilles d'eau distribuées sur l'ensemble du parcours.

Avec le concours des associations AREMACS et AVIE, activement mobilisées sur le terrain, les deux premières éditions menées en 2007 et 2008 ont respectivement permis de recycler en fibre polaire et

paillettes plastique plus de 75% des bouteilles soit plus de 100 000 bouteilles.

Fort du succès grandissant de cette action conduite en 2009 avec la collecte et le recyclage de plus de 81% des bouteilles d'eau ainsi que 88% d'emballages cartonnés, représentant un total de 3440 kg de déchets, le dispositif environnemental mis en place sur Marseille-Cassis sera reconduit en 2010.

MARSEILLE - CASSIS POUR LE PLAISIR DE COURIR MAIS AUSSI POUR SOUTENIR DE BONNES CAUSES

Parcourir près de 8000 km en maxi-catamaran, rallier Cassis à Praia, la capitale administrative du Cap-Vert (nord-ouest de l'Afrique) en 12 jours pour apporter de l'aide aux enfants de l'île, c'est le défi que se sont lancés Jean Galfione, les soeurs Ribeiro, athlètes capverdiennes de haut niveau et Sébastien Homo, champion du monde de saut à la perche des moins de 18 ans. Un défi à la fois humanitaire et sportif, porté par l'association Athlètes du Monde, dont Jean Galfione, champion du monde en 1996 à Atlanta, est le président.

Les quatre sportifs prendront le départ le 31 octobre prochain, après l'arrivée de la course Marseille-Cassis. Leur bateau, l'Etoile Magique, sera chargé de matériel sportif, de fournitures scolaires et de matériels informatiques, destinés aux enfants capverdiens.

Mais avant le grand départ, le 12 octobre prochain, les enfants des écoles publique et privée de Cassis (CM2 et CM1) participeront à l'opération « Km solidarité ». Le but est de vendre des kms aux commerçants et Cassidens que les enfants devront



ensuite parcourir suivant un itinéraire déterminé dans Cassis. Les fonds récoltés permettront à l'association d'acheter du matériel scolaire, et de participer à la construction d'une école au Cap-vert.

Une « boîte aux lettres » leur permettra également d'adresser des lettres, messages et dessins aux 4 écoles capverdiennes partenaires.

Pour les enfants cassidains et capverdiens une belle occasion d'échange et d'ouverture d'esprit.

Vainqueurs 2009



Dieudonné DISI (1h00'21)

Meseret MENGISTU (1h10'34)